



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 22/07/2024
Reçu en préfecture le 22/07/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240717-B20240716_20_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le seize juillet à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le huit juillet sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA (arrivée au point 7), MM. Guy KREMER, David ROBINET,

Absent avec procuration : Denis BAUR à Michel HERGAT

Etait excusé : Benoît STEINMETZ

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8 (*puis 9 à partir du point 7*)
Nombre de votants : 9 (*puis 10 à partir du point 7*)

Etaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication



20. Objet : Manifestation sportive communautaire - Demande de subvention de l'Olympic Rodemack Handball (ORH) Club pour le « Stage Communautaire - animations vacances scolaires été 2024 »

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, modifiant le règlement de mise en application de la politique sportive,

L'ORH présente son projet pédagogique « Stage Communautaire - animations vacances scolaires été 2024 » et sollicite le soutien financier de la CCCE pour ses activités estivales. Les clubs de Handball de Rodemack et de Hettange-Grande, Entente Handball Rodemack (EHR), proposent d'accueillir les enfants de 6 à 14 ans durant les vacances scolaires estivales 2024 (8 au 12 juillet, 19 au 23 août et 22 au 26 août) dans l'enceinte des gymnases à Rodemack et à Hettange-Grande.

Le projet regroupe 3 axes importants :

- 1. considérer l'enfant dans sa globalité avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme,
- 2. favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération,
- 3. encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale.

La mise en place de ce projet pédagogique est de développer une cohérence éducative et permettre les conditions d'apprentissage de la citoyenneté et le développement des habiletés motrices à travers des activités ludiques.

Pour l'organisation de ce « Stage Communautaire - animations vacances scolaires été 2024 », dont le budget prévisionnel est estimé à 14 003,49 €, l'ORH sollicite une subvention de 4 503,49 €, représentant 32 % du budget de ce projet.

Considérant que ce stage a été organisé dans le cadre des manifestations sportives reconnues d'intérêt communautaire et des actions de soutien à la vie sportive du territoire,

Vu le contrat d'engagement républicain signé et présenté par de l'Olympic Rodemack Handball, en date du 16 avril 2024,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 5 juin 2024,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention arrondie à 4 503 € à l'Olympic Rodemack Handball Club au titre de l'organisation du « Stage Communautaire - animations vacances scolaires été 2024 »,
- d'autoriser le Président ou son représentant d'effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 17 juillet 2024

Le Président,

Michel PAQUET

